

Communiqué de presse

Berne, le 24 avril 2020

L'usam condamne avec force le non-respect des restrictions de vente

Comme le rapportent les médias, les restrictions de vente maintenues par le Conseil fédéral ne sont, dans les faits, pas appliquées par les grands distributeurs. Les marchandises peuvent être retirées sans problème des rayons fermés et payées non seulement aux caisses automatiques mais également aux caisses traditionnelles. L'Union suisse des arts et métiers usam prie le Conseil fédéral de veiller à ce que ses directives soient mises en œuvre.

Comme des journalistes ont pu en faire l'expérience, des marchandises soumises aux restrictions de vente peuvent être achetées sans problème. Aucune remarque n'est faite aux clients, ni aux caisses automatiques ni aux caisses traditionnelles. Il est incompréhensible que les produits actuellement interdits à la vente ne soient pas bloqués dans les systèmes de caisse. Il est du devoir des grands distributeurs de mettre en œuvre les directives du Conseil fédéral. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse prie le gouvernement de veiller à ce que ce soit le cas. En parallèle, l'usam appelle la population à faire preuve de solidarité envers le commerce de détail et à respecter les restrictions de vente. La crise a prouvé que la population sait se conformer aux directives du Conseil fédéral de manière disciplinée. Le commerce de détail espère qu'il en restera ainsi.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.